



Condition & Règlement

CONDITIONS

- Je confirme par la présente que ma participation aux activités organisées par "Les amis du vélo" sera à mes propres risques et sous mon entière responsabilité.
- J'accepte par la présente la responsabilité de tous les risques liés à une telle participation, y compris les risques reliés aux transports aller-retour vers ladite activité.
- Je reconnais que les membres ou tout autre représentant ne possèdent pas l'expertise médicale relative à ladite activité et qu'il est de mon entière responsabilité de déterminer ma capacité à y participer sécuritairement.
- Je renonce par la présente à toute, poursuites, litiges ou réclamations, de quelque nature que ce soit, contre le club, ses dirigeants, ses membres, ou tout autre représentant, en ce qui concerne mes blessures corporelles, le décès, les dommages ou pertes de mes biens provenant ou résultant de ma participation à ladite activité.
- Je reconnais que les frais d'adhésion au club ne comportent aucune couverture d'assurance pour d'éventuels dommages physiques ou matériels provenant ou résultant de ma participation aux activités du club.
- J'accepte que des images de moi soient publiées sur le site du club ou les réseaux sociaux. Sauf avis contraire de ma part.
- Tels que l'exige la loi, nous avons besoin de votre accord pour vous faire parvenir nos infolettres. Cette autorisation est implicite à moins d'avis de ma part.
- L'inscription au club est non remboursable.
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions et règlements des amis et m'engage à m'y conformer.

RÈGLEMENTS

- Avoir 18 ans ou plus.
- Aviser le responsable de sortie si vous avez une condition médicale pouvant représenter un risque lors de l'activité.
- Toujours avoir sa carte ASSURANCE MALADIE.
- Respecter le Code de la Sécurité Routière.
- Suivre les consignes.
- Port du casque de vélo recommandé.
- Rouler avec un vélo en bon état.
- Avoir sur son vélo une chambre à air de rechange ainsi qu'un nécessaire de base pour une réparation.
- Idéalement avoir un cellulaire, comportant les numéros de téléphone pour demander de l'aide ou pour être rejoint.
- Avoir le trajet sous forme de papier ou support électronique et suivre celui-ci.
- Respecter les autres participants.
- Rouler à une distance sécuritaire.
- Identifier les dangers et porter assistance.
- Avertir si on abandonne et ne rouler que si on se sent en forme.
- Les personnes sont responsables de leur propre retour au point de départ de la randonnée.
- Le port des couleurs du club (maillot ou T-shirts) est obligatoire lors des sorties du club.